

# Paroisse Sainte Famille en Auge

## LE BAPTEME DE VOTRE ENFANT



**Accueil paroissial**  
Presbytère Saint Michel  
5 rue du Chanoine Tirard  
14130 Pont-l'Évêque  
02.31.64.12.60  
familleenauge@orange.fr



### Site Internet

<https://bayeuxlisieux.catholique.fr/paroisses/sainte-famille-en-auge/>

### LE BAPTÊME DE VOTRE ENFANT

**La paroisse Sainte Famille en Auge est heureuse de vous accueillir !**

Vous demandez le baptême pour votre enfant et c'est par ce baptême que votre enfant va devenir enfant de Dieu et entrer dans la famille des chrétiens.

Le baptême n'est pas une fin en soi, mais le début d'une vie avec le Christ.

Les parents ont un rôle essentiel dans l'éveil à la foi des enfants.

Il sera important aussi que votre enfant puisse s'éveiller à la foi de l'Eglise **en participant au catéchisme** avec d'autres enfants et en venant aux **messes des familles** de la paroisse : 12/03/23, 10/06/23 et 02/07/22.

Le **rôle du parrain et de la marraine** est important, ils sont auprès de l'enfant comme témoins de la foi catholique, ils jouent un rôle d'épauler les parents dans leur tâche d'éducateurs notamment de la foi. Ils doivent être chrétiens et capables d'aider l'enfant dans sa vie de baptisé.

### Date des 2 rencontres obligatoire « Préparation du baptême »

Soirée 1 : la Foi  
09/05-14/06

Soirée 2 : le Baptême  
03/05-07/06

*RDV à 20h15 à Pont l'Évêque dans la Salle paroissiale, allée Saint-Michel.  
Merci de venir sans vos enfants pour ces rencontres.*

### Dossier administratif

La feuille de renseignements pour les registres est à remplir au presbytère de Pont-l'Évêque. La signature des parents est nécessaire.

#### Accueil paroissial

**SUR RDV**

Merci d'apporter lors de ce rendez-vous

- la **copie intégrale** de l'acte de naissance de l'enfant
- Votre **livret de mariage catholique**
- Prénoms, nom, âge, adresse, **certificat de baptême du parrain et/ou de la marraine**
- Autorisation de baptême hors-paroisse si vous habitez "hors" du territoire paroissial.

### La préparation

Le déroulement vous sera remis par le presbytère ou sera envoyé par mail.

Le Père Hugues Hérout, curé de la paroisse, qui célébrera (si c'est lui) le baptême de votre enfant vous contactera par téléphone pour mettre au point avec vous le déroulement de la célébration et régler les quelques détails pratiques.

Si vous êtes deux familles, vous serez mis en contact pour vous mettre d'accord sur les chants et lecteurs.

### Carte de Baptême

Pour que famille et amis aient un souvenir de cette belle journée, vous pouvez leurs distribuer une **Carte de Baptême**. Si vous le souhaitez, nous pouvons vous envoyer un modèle de carte ainsi qu'un document Word pour vous aider à créer la vôtre.

Il n'est pas nécessaire de prévoir un livret pour la célébration.

### Offrande

#### pour la célébration du baptême

Vous êtes invités à **faire un don** en fonction de vos moyens, pour le fonctionnement et la vie de la paroisse.  
*A titre indicatif : à partir de 50€*

× L'offrande est à remettre au célébrant le jour du baptême.

× Si c'est un prêtre extérieur qui vient célébrer le baptême : votre don, ainsi que le montant de la quête, est à remettre à la Paroisse Sainte Famille en Auge.

### Remarques

× Date & lieu de baptême seront confirmés par le presbytère.

× Les parrains et marraines doivent avoir au moins 16 ans, **être baptisés** et ayant reçu la première communion. Des informations sur le rôle du parrain et de la marraine sont disponibles sur notre site internet.

× Nous demandons un maximum de 30 personnes, et 1 seule personne pour prendre des photos par baptême.

× L'enfant doit porter **un vêtement de couleur** au début de la célébration (gilet, pull...) Prévoir un vêtement, écharpe ou étole de couleur blanche pour la remise du vêtement blanc par la marraine.

**× Soyez à l'heure le jour J !**

Le célébrant a un emploi du temps bien chargé.

Merci pour lui !

